

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Exercice clos le 31 Décembre 2008

Sommaire

Rapport Général

Bilan, compte de résultat et annexe

Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux
Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

*99, Rue Judaïque
33000 BORDEAUX*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
*Exercice clos le 31 Décembre 2008***

Alain SALEUR
*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux
Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux*

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

Alain SALEUR

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux
Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux*

ASSOCIATION HANDIC'APTITUDE

99, Rue Judaïque
33000 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Handic'Aptitude, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'Association est financée par les subventions de fonctionnement.
- Lorsque les subventions attribuées au cours de l'exercice sont utilisées partiellement ou totalement sur l'exercice suivant, la part concernée est inscrite en fonds dédiés, mention indiquée au point 3.2 de l'annexe.
- Si les subventions ne sont pas totalement consommées sans report sur l'exercice suivant, le risque de reversement fait l'objet d'une provision, détaillée dans le point 3.3 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous nous sommes assurés que le traitement comptable était conforme aux préconisations prévues par le règlement 99-01 du 16 février 1999 du CRC.

Les appréciations, que nous avons portées sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces appréciations ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bruges, le 30 mars 2009



Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

*99, Rue Judaïque
33000 BORDEAUX*

COMPTES DE L'ASSOCIATION

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Alain SALEUR
*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux
Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux*

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

Edité le 08/04/2009

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	40 100	25 861	14 240	4,82	19 741	6,07
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	52 944	41 101	11 843	4,01	15 564	4,78
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					4 064	1,25
TOTAL (I)	93 044	66 961	26 083	8,83	39 369	12,10
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	18		18	0,01	153	0,05
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	112 208		112 208	37,99	170 924	52,51
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	151 877		151 877	51,42	113 147	34,76
Charges constatées d'avance	5 209		5 209	1,76	1 887	0,58
TOTAL (II)	269 311		269 311	91,17	286 110	87,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	362 355	66 961	295 394	100,00	325 479	100,00

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

Edité le 08/04/2009

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)
---------------	---	---

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	91 330	30,92	80 991	24,88
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 272	0,43	10 339	3,18
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 624	8,00	34 978	10,75
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	116 226	39,35	126 308	38,81
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 021	20,66	29 839	9,17
TOTAL (II)	61 021	20,66	29 839	9,17
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	38 023	12,87	36 773	11,30
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	38 023	12,87	36 773	11,30
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	21	0,01	26	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 418	7,25	45 176	13,88
Autres	58 685	19,87	87 357	26,84
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	80 124	27,12	132 559	40,73
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	295 394	100,00	325 479	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

Edité le 08/04/2009

COMpte DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise de provisions									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation									
Total des produits d'exploitation (I)									
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)									
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

Edité le 08/04/2009

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%
Dotations aux amortissements	15 412	2,60	15 787	2,55	-375	-2,37	
Dotations aux provisions	47 029	7,95	29 839	4,82	17 190	57,61	
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 250	5,28	30 000	4,85	1 250	4,17	
Autres charges	15 849	2,68	2	0,00	15 847	N/S	
Total des charges d'exploitation (I)	612 792	103,56	614 178	99,19	-1 386		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	5 194	0,88	5 319	0,86	-125	-2,34	
Sur opérations en capital	71	0,01			71	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 793	1,10	-6 793	-99,99	
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 265	0,89	12 112	1,96	-6 847	-56,52	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)	1 148	0,19	577	0,09	571	98,96	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	619 204	104,64	626 867	101,24	-7 663	-1,21	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	1 272	0,21	10 339	1,67	-9 067	-87,69	
TOTAL GENERAL	620 477	104,85	637 207	102,91	-16 730	-2,62	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolet						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION HANDIC'APTITUDE
13 RUE GUILLAUME LE BLANC**

33000 BORDEAUX

ANNEXE

Au bilan avant répartition clos le 31 décembre 2008 dont le total est de 295 394 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un excédent de 1 272 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

PLAN ANNEXE

1 - LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES	PAGE
1.1 Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice : produits constatés d'avance (compte de régularisation-passif), charges constatées d'avance et charges à répartir (compte de régularisation-actif), fonds dédiés	2
1.2 Explications sur les charges à payer rattachés aux postes de dettes et de créances	3
1.3 Explications sur les produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances	4
2 - LES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	
2.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions : montant par catégories en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.	5
2.2 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.	6
2.3 Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part, les créances à un an au plus et à plus d'un an, et d'autre part, les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.	7
2.4 Engagements	7
3 - LES INFORMATIONS NON EXPRESSEMENT PRESCRITES PAR LA LEGISLATION NECESSAIRES A L'OBTENTION D'UNE IMAGE FIDELE	
3.1 Etat des subventions d'investissement	8
3.2 Etat des fonds dédiés	9
3.3 Etat des provisions pour risques et charges	10

ANNEXE 1.1

EUROS

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
CONSTATEES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 208.55
Assurance	4 063.53	
ALIENOR NET	909.96	
Frais de déplacement	235.06	
FONDS DEDIES		38 022,84
DDTEFP PDITH	6 772,84	
CONS. REGIONAL ETAP	31 250,00	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes
--

ANNEXE 1.2

EUROS

ETAT DES CHARGES A PAYER

FOURNISSEURS FACTURES NON PARV		3 588.00
Honoraires Commissaire aux Comptes	3 588.00	
PERSONNEL		21 726.70
Frais à payer	1 022.63	
Congés à payer	17 424.96	
RTT à payer	2 842.11	
Indemnité de responsabilité à payer	437.00	
ORGANISMES SOCIAUX		10 946.10
Charges sociales sur congés à payer	9 144.09	
Charges sociales sur RTT à payer	1 564.68	
Charges sociales sur indemnité de responsabilité à payer	237.33	
ETAT		5 240.00
Formation professionnelle	1 283.00	
IS 2008	1 148.00	
Taxe sur les salaires	2 809.00	
DIVERS		12 623.79
AOP MPS 2005	1 230.00	
Factures ETAPE à payer	8 250.00	
Frais divers à payer	1 455.40	
Frais d'installation à payer	1 688.39	

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 1.3

EUROS

PRODUITS A RECEVOIR

SUBVENTIONS

109 918.30

AGEFIPH SR	13 725.00
AGEFIPH SR ETAPE	3 000.00
AGEFIPH PDITH	10 227.00
AGEFIPH APPRENTISSAGE	3 400.00
AGEFIPH APPUI	37 522.00
AGEFIPH FORM REFERENTS	4 548.00
CONSEIL REGIONAL SR ETAPE	9 000.00
CONSEIL REGIONAL SR	13 475.30
CONSEIL REGIONAL APPRENTISSAGE	15 021.00

DIVERS

2 289.60

Remboursement formation à recevoir	2 289.60
------------------------------------	----------

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 2.1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité d'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables,
- * indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sous réserve des adaptations applicables aux Associations établies par le Conseil National de la Comptabilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

* logiciels	1 et 5 ans
* agencements	10 ans
* matériels, mobiliers de bureau	5 et 10 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Titres de placement :

Les excédents de trésorerie sont placés sur un compte d'épargne.

Subventions d'investissement :

Elles sont amorties selon la même durée que les investissements qu'elles financent.

Provisions pour risques :

Lorsqu'il y a lieu, le risque de reversement de subvention fait l'objet d'une provision pour risque.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 2.2

MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
Immos incorporelles	33 839	6 261	0	40 100
Immos corporelles	56 994	0	4 050	52 944
Immos financières	4 064	0	4 064	0
	<u>94 897</u>	<u>6 261</u>	<u>8 114</u>	<u>93 044</u>

Amortissements	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
Immos incorporelles	14 098	11 762	0	25 860
Immos corporelles	41 431	3 649	3 980	41 101
	<u>55 529</u>	<u>15 411</u>	<u>3 980</u>	<u>66 961</u>

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 2.3

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L'exigibilité de l'ensemble des créances et des dettes figurant dans les comptes clos le 31 décembre 2008 est inférieure à un an.

ANNEXE 2.4

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements de retraite ne sont pas significatifs à la clôture de l'exercice

ENGAGEMENT DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Le nombre d'heures acquis par l'ensemble du personnel au 31/12/2008 au titre du D.I.F. s'élève à 467 heures.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 3.1

ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

1 - Subventions non renouvelables

Néant

2 - Subventions renouvelables

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
88 933	6 261	28 562	66 632
<u>88 933</u>	<u>6 261</u>	<u>28 562</u>	<u>66 632</u>

3 – Amortissements des subventions renouvelables

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
53 955	17 616	28 562	43 008
<u>53 955</u>	<u>17 616</u>	<u>28 562</u>	<u>43 008</u>

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 3.2

ETAT DES FONDS DEDIES

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
36 773	31 250	30 000	38 023
<u>36 773</u>	<u>31 250</u>	<u>30 000</u>	<u>38 023</u>

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE 3.3

ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISION POUR RISQUE	61 021.42
REVERSEMENT AGEFIPH FORM REFERENTS 2008	3 956.21
REVERSEMENT AGEFIPH SR COORDINATION 2007	6 937.00
REVERSEMENT AGEFIPH MISSION APPUI 2007	7 055.00
REVERSEMENT AGEFIPH MISSION APPUI 2008	16 255.61
REVERSEMENT AGEFIPH SR COORDINATION 2008	524.15
REVERSEMENT DRTE SR COORDINATION 2008	262.08
REVERSEMENT CONSEIL REGIONAL SR COOR 2008	257.30
REVERSEMENT AGEFIPH PDITH 2008	12 887.03
REVERSEMENT DDTE PDITH 2008	12 887.04

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
29 839	47 029	15 847	61 021
<u>29 839</u>	<u>47 029</u>	<u>15 847</u>	<u>61 021</u>

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes